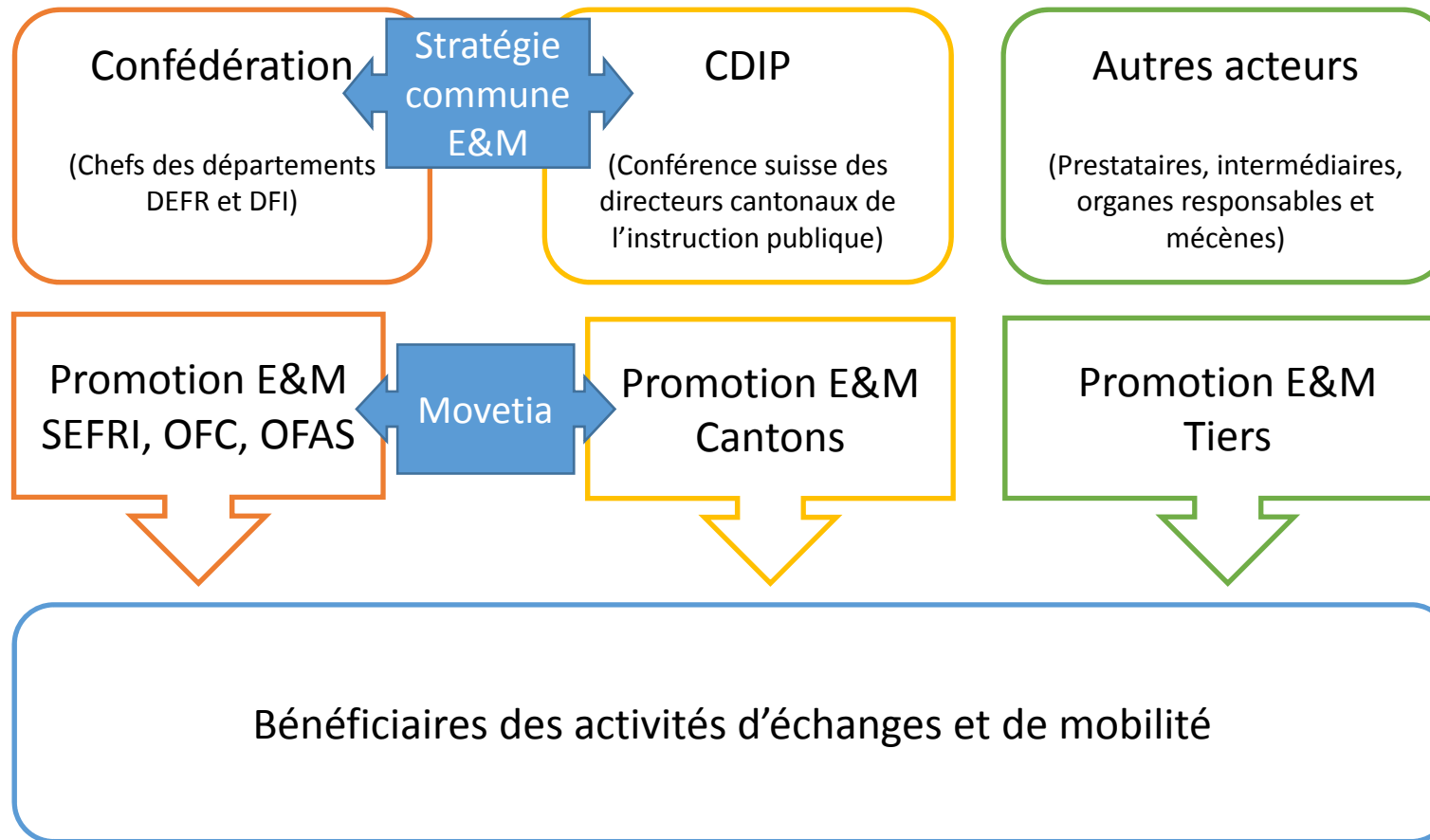


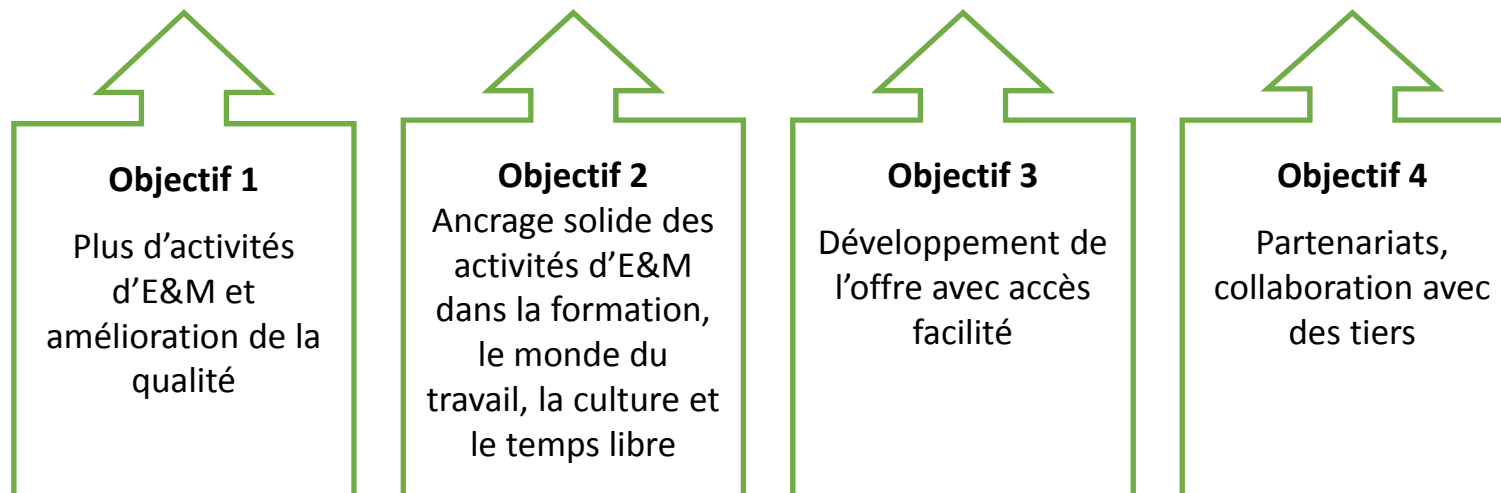
1. Acteurs dans le domaine des échanges et de la mobilité (E&M)



2. Objectifs de la stratégie E&M

But

«L'objectif est de permettre à tous les jeunes de participer au moins une fois au cours de leur formation, ou avant leur entrée dans la vie active, à une activité d'échanges ou de mobilité de longue durée, en Suisse ou à l'étranger. Ainsi, ils ont la possibilité d'enrichir leurs compétences linguistiques, sociales et techniques, et de découvrir par là même les différentes perspectives qui s'offrent à eux sur le marché du travail. Les échanges et la mobilité leur permettent finalement d'explorer la diversité culturelle et linguistique de la Suisse et celle d'autres pays.»



3. Mesures de la stratégie E&M

Acteurs

- a) Adaptation et développement des bases légales
- b) Prise en compte des activités d'E&M dans les objectifs en matière de politique de formation
- c) Intégration dans des bases pédagogiques
- d) Création de formes de reconnaissance et d'outils de valorisation adéquats

Offres

- e) Accès garanti et financement équilibré
- f) Développement et renouvellement
- g) Développement au niveau national de programmes d'encouragement adaptés

Coopération

- h) Communication intensifiée et informations ciblées
- i) Fonctionnement de l'agence commune Movetia
- j) Mise en place et développement de partenariats stratégiques
- k) Processus simples
- l) Contrôle de l'efficacité